

Actualités québécoises en santé animale



photo INSA

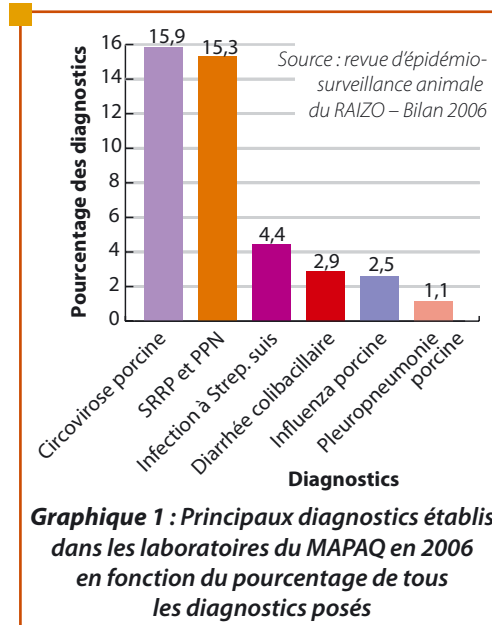


Les journées scientifiques (mai 2008) de l'Institut National de la Santé Animale du Québec étaient consacrées à la santé animale dans la filière porcine. Les 19 conférences présentées, pour la majorité québécoises, mais aussi une américaine et deux de l'Ifip («Le fonctionnement des réseaux de surveillance porcine en France» et «Le programme de surveillance des salmonelles en France») ont permis de faire le tour des centres d'intérêts canadiens en matière de santé animale.

Les grandes préoccupations du moment sont les **systèmes de surveillance de la santé des animaux**, à la fois vis à vis des pathologies présentes couramment dans les élevages, mais aussi pour la détection suffisamment précoce de l'apparition d'une **nouvelle pathologie**. L'expérience du PCV2 a été traumatisante pour les Québécois et ils semblent penser qu'un système de surveillance plus performant aurait permis d'éviter ou de limiter les conséquences de la maladie. Depuis 2002, un système de surveillance basé sur un partenariat entre le Ministère de l'Agriculture, la Faculté Vétérinaire, les laboratoires d'analyses, le CDPQ (Centre de développement du porc du Québec) et les vétérinaires praticiens est mis en place. Ce réseau sentinelle fonctionne grâce à des conférences téléphoniques toutes les 6 semaines, des enquêtes auprès des praticiens et des synthèses des analyses de laboratoire. Pour l'année 2006, 1018 échantillons ont été envoyés aux laboratoires de pathologie animale du Ministère de l'Agriculture québécois (MAPAQ). Les principaux diagnostics établis à partir de ces échantillons sont présentés au graphique 1.

La **surveillance de l'antibiorésistance** est aussi d'actualité avec des réseaux de surveillance qui fonctionnent sur des systèmes proches de ceux de la France.

La **traçabilité** est également une préoccupation. Sur ce sujet, le Québec est en retard par rapport à la France et est en train de finaliser la mise en place d'un système proche du système français, ayant pleinement conscience de l'importance de la traçabilité et du suivi des mouvements d'animaux dans la surveillance de la santé animale.



Graphique 1 : Principaux diagnostics établis dans les laboratoires du MAPAQ en 2006 en fonction du pourcentage de tous les diagnostics posés

Leur **réglementation sur le transport des animaux** est en cours de modification (prévue pour 2009 ou 2010), s'inspirant de ce qui existe en Europe et en France mais avec des normes moins drastiques.

D'un point de vue sanitaire, **la MAP** est relativement bien maîtrisée aujourd'hui grâce à la présence de **2 vaccins**, sur truie et sur porcelet. Par contre, **le SDRP** est toujours la préoccupation sanitaire majeure. A ce sujet, ils travaillent sur un **nouveau système de filtration** des élevages sur lequel reposent beaucoup d'espoirs pour la maîtrise de la transmission de SDRP entre élevages et qui permettrait à terme d'envisager une éradication.

Une présentation a également fait le point sur les **mesures de biosécurité** appliquées dans

Résumé

Les journées scientifiques de l'Institut National de la Santé Animale du Québec ont permis de cerner les centres d'intérêts canadiens en matière de santé animale. Les grandes préoccupations sont les systèmes de surveillance de la santé des animaux, la surveillance de l'antibiorésistance et la traçabilité. La réglementation sur le transport des animaux est également en cours de modification.

La MAP est relativement bien maîtrisée aujourd'hui grâce à la présence de 2 vaccins. Le SDRP est toujours leur préoccupation sanitaire majeure et ils travaillent sur un nouveau système de filtration de l'air. La résistance génétique aux maladies est pour eux une voie d'avenir.

Deux autres actions majeures menées par les Québécois, à savoir la mise en place d'un plan de lutte Salmonelle et des programmes de surveillance à l'étage sélection-multiplication, sont développées dans cet article.

Financier : CASDAR dans le cadre d'une collaboration avec le MAPAQ (Ministère de l'agriculture québécois)

Isabelle CORRÉGÉ



photo INSA

120 élevages canadiens. Il s'avère que, malgré des mesures de biosécurité relativement bien définies et malgré un programme d'assurance qualité en élevage (AQC) et la mise en place du plan de surveillance des salmonelles, l'observance par les éleveurs est loin d'être parfaite.

Par ailleurs, la **résistance génétique aux maladies** est pour eux une voie d'avenir et ils débudent des programmes de recherche sur ce sujet.

Deux autres actions majeures menées par les Québécois, la mise en place d'un **plan de lutte Salmonelle** et celle des **programmes de surveillance à l'étagé sélection-multiplication**, sont développées ci-dessous.

Le plan de surveillance salmonelles québécois

La plan de surveillance des salmonelles québécois a débuté en 2004, grâce à un partenariat entre la Fédération des Producteurs de Porcs du Québec, le Comité des Abattoirs Section Québec du Conseil des Viandes du Canada (CVC), le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et Alimentation du Québec et la Chaire de Recherche en Salubrité des Viandes de l'Université de Montréal.

Ce plan repose sur 3 actions :

1) L'application du programme d'Assurance Qualité Canadienne.

Le programme AQC consiste à mettre en place dans les élevages des **mesures de biosécurité et d'hygiène**. Les bonnes pratiques définies dans ce programme sont regroupées en 9 thématiques.

1. **Les achats et intrants** : animaux, semences, aliments, personnels et visiteurs
2. **La manipulation des animaux ;**

3. **L'hygiène et la conception des bâtiments ;**
4. **Les fournitures médicales ;**
5. **La manipulation des aliments ;**
6. **La biosécurité ;**
7. **L'eau ;**
8. **L'expédition, la commercialisation et le transport des animaux ;**
9. **La formation du personnel.**

En 2005, 75 % des élevages appliquaient ce programme.

2) Le contrôle des élevages présentant des signes de salmonellose clinique.

Depuis septembre 2000, les élevages avec salmonellose clinique sont systématiquement déclarés et des mesures de contrôle sont mises en place.

Lorsqu'il y a salmonellose clinique, avec confirmation du diagnostic par le vétérinaire, les éleveurs doivent immédiatement avvertir le service de la Mise en marché, qui s'assure que les lots d'abattage

provenant de ces élevages sont transportés en fin de journée ou au moins abattus **en fin de journée pour éviter la contamination des autres carcasses de la chaîne d'abattage**. Le transporteur et l'abattoir sont également **avertis** afin qu'ils prennent les **précautions** nécessaires pour éviter la contamination des autres lots ou élevages. L'éleveur doit également suivre les conseils de son vétérinaire traitant et mettre en place des mesures d'hygiène encore plus rigoureuses que celles du programme AQC. A noter que ces salmonelloses cliniques concernent **moins de 1 %** des élevages du Québec.

3) Plan de surveillance et de contrôle des salmonelles.

40 échantillons sanguins par élevage et par année (**2 lots de 20**) sont effectués à l'abattoir. Les analyses sérologiques sont réalisées avec un **kit développé au Canada** qui

Lorsqu'il y a une salmonellose clinique confirmée les éleveurs doivent immédiatement avvertir le service de la Mise en marché, qui s'assure que les lots d'abattage provenant de ces élevages sont transportés en fin de journée ou au moins abattus en fin de journée pour éviter la contamination des autres carcasses de la chaîne d'abattage.

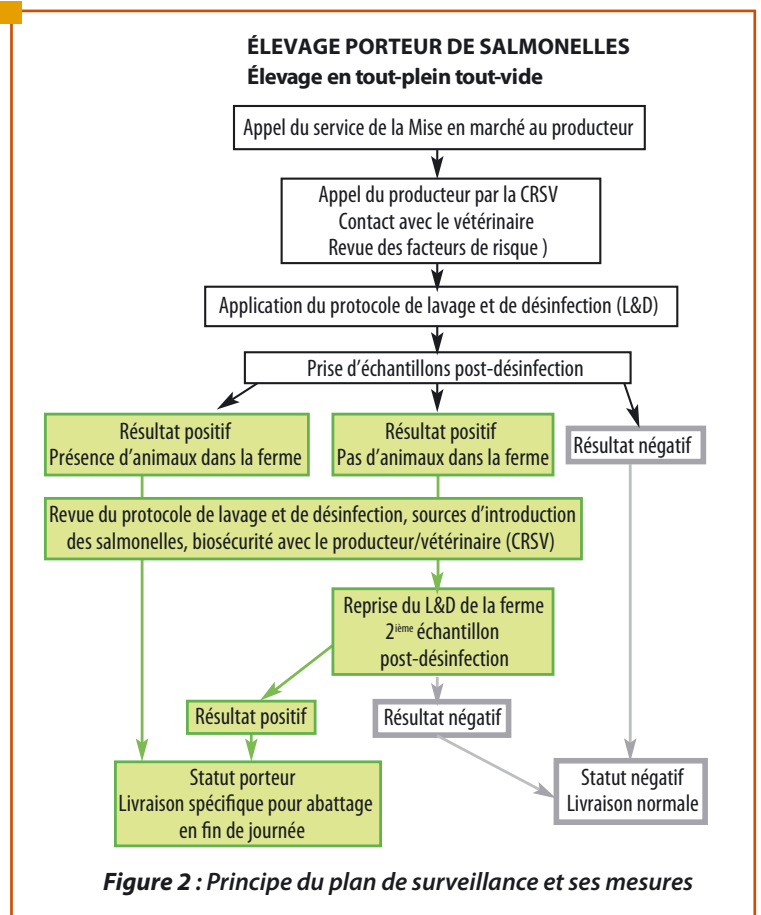


Figure 2 : Principe du plan de surveillance et ses mesures

permet le dépistage des sérotypes les plus prévalents au Québec et au Canada.

Les élevages dont le taux d'animaux positifs est **supérieur à 50 %** sont immédiatement prévenus. Sous contrôle de leur vétérinaire, ils doivent mettre en place des mesures de contrôle contenues sur des **fiches techniques** décrivant de façon simple les principales mesures à respecter. **Des contrôles de nettoyage-désinfection** des locaux sont également réalisés dans ces élevages.

Les autres mesures mises en œuvre sur ces lots sont :

- a. **les porcs seront transportés pour un abattage en fin de journée.** S'il est impossible de les transporter pour un abattage en fin de journée, le responsable qualité de l'abattoir veillera à ce que ces lots soient abattus en fin de journée.
- b. **les lots sont stockés dans des cases spécifiques pendant l'attente avant abattage.**
- c. **les lots sont abattus en fin de journée.**
- d. **les cases d'attente sont lavées et désinfectées à la fin de la journée d'abattage.**
- e. **des mesures d'hygiène rigoureuses avec fréquence accrue de lavage et/ou désinfection des tabliers, gants et couteaux sont recommandées afin d'éviter la contamination croisée des autres carcasses.**
- f. **le camion doit, après le transport, faire l'objet d'un nettoyage-désinfection approfondi (non systématique en temps normal au Québec).**

Le principe du plan et celui des mesures en élevage sont présentés à la figure 2.

Les résultats du plan de surveillance salmonelles sont présentés au tableau 1.

Tableau 1 : Résultats du plan de surveillance des salmonelles

Données	2005-2006	2006-2007
Nombre de producteurs testés	1 519	1 642
Nombre d'échantillons prélevés à l'abattoir	36 593	39 975
Prévalence totale des échantillons testés	7,40 %	8,28 %
Fermes ayant une prévalence d'échantillons positifs de 70	19	12
Fermes ayant une prévalence d'échantillons positifs de 50	34	34
Fermes porteuses (au moins un échantillon positif)	42 %	44 %

Programme de surveillance sanitaire en élevage de sélection-multiplication et en CIA mené par le CDPQ

Le PROGRAMME VÉTÉRINAIRE DE SANTÉ PORCINE (PVSP) est un programme volontaire, mis en place dans les élevages de sélection et multiplication. Il est mis en œuvre soit par un vétérinaire désigné par le CDPQ, soit par un vétérinaire désigné par l'éleveur et accrédité par le CDPQ.

Le suivi des élevages porte sur les infections suivantes :

- la **pneumonie enzootique à *Mycoplasma hyopneumoniae*** ;
- la **gastroentérite transmissible (GET) à Coronavirus** ;
- la **pleuropneumonie à *Actinobacillus pleuropneumoniae*** sérotypes 1, 5, 2, 3 et 7 ;
- la **dysenterie à *Brachyspira hyodysenteriae*** ;
- la **gale sarcoptique à *Sarcoptes scabiei*** ;
- la **rhinite atrophique progressive** associée à des souches toxigènes de *Pasteurella multocida* ;
- le **syndrome reproducteur et respiratoire porcin** associé au virus SDRP ;
- **les salmonelles.**

L'évaluation de ces infections repose sur des visites d'élevage, des examens de laboratoire et des contrôles d'abattoir.

Les élevages sont visités tous les 2 mois par le vétérinaire chargé du

suivi. Lors des visites, il procède à un examen clinique des animaux, à une analyse des données de productivité et il évalue également les pratiques de conduite et les mesures de biosécurité.

Les examens de laboratoire effectués sont les suivants :

- ***Actinobacillus pleuropneumoniae*** sérotypes 1, 5, 2, 3 et 7 : au minimum 20 sérologies en fin d'engraissement par semestre.
- **Coronavirus digestif (GET)** et **respiratoire (CVRP)** : au minimum 10 sérologies en fin d'engraissement par an.
- ***Mycoplasma hyopneumoniae*** : au minimum 10 sérologies en fin d'engraissement par semestre.
- **SDRP** : au minimum 20 sérologies en fin d'engraissement par semestre (10 sérologies par mois en fin d'engraissement sont recommandées) et 10 cochettes après une période minimale de 4 semaines d'acclimatation avec les truies du troupeau une fois par semestre.
- **Salmonelles** : sérologies selon plan de surveillance Québécois (20 porcs 2 fois par an) et l'obligation d'investiguer les problèmes de diarrhées suspectes.
- recherche de souches toxigènes de *Pasteurella multocida*.

Pour la dysenterie à *B. hyodysenteriae* et la **gale**, la qualification repose sur les signes cliniques et les éventuels traitements.

À l'issue de chaque visite ou à la réception de toute information pertinente, le vétérinaire émet

Le PROGRAMME VÉTÉRINAIRE DE SANTÉ PORCINE (PVSP) est un programme volontaire, mis en place dans les élevages de sélection et multiplication.

Les élevages sont visités tous les 2 mois par le vétérinaire chargé du suivi. Lors des visites, il procède à un examen clinique des animaux, à une analyse des données de productivité et évalue également les pratiques de conduite et les mesures de biosécurité.

une **attestation sanitaire** qui fait état de la situation sanitaire à l'égard des infections prises en considération. La situation sanitaire est formulée de la manière suivante :

- **absence** : lorsqu'il n'y a pas d'évidence de l'infection sur la base des données disponibles ;
- **suspicion** : lorsqu'il y a un doute raisonnable de présence de l'infection sur la base des données disponibles ;
- **présence** : lorsque la présence de l'infection a été démontrée ;
- **indéterminé** : lorsqu'on ne dispose pas de données suffisantes pour se prononcer sur la présence ou l'absence d'infection.

Pour les CIA en plus d'une évaluation des règles de biosécurité, de l'organisation des bâtiments, de la gestion du personnel et du matériel, le programme PGSCIA (Programme de Gestion Sanitaire des Centres d'Insémination Artificielle) prévoit des garanties sanitaires sur l'élevage d'**origine** des verrats et la mise en place d'un programme de **prophylaxie en CIA**.

Les élevages d'origine ne doivent pas présenter de signes cliniques de **Dysenterie, Gastro-entérite transmissible, Salmonellose, Pleuropneumonie, Maladie de Glässer, Grippe, SDRP, Leptospirose, Entéropathie proliférative, MAP**.

Les verrats sélectionnés doivent être **exempts de SDRP et d'Acetivobacillus pleuropneumoniae sérotypes 1 et 5**.

Les traitements et vaccinations en place sont les suivants :

- Traitement et éradication de la gale dans le local de quarantaine.
- Traitement tous les six mois contre les endoparasites
- Les verrats doivent être vaccinés deux fois par an en Parvovirus et Rouget.
- Pour les verrats issus de troupeaux assainis, les vaccinations *Haemophilus parasuis* et *Mycoplasma hyopneumoniae* sont recommandées. ■

Contact :

isabelle.correge@ifip.asso.fr

Pour en savoir plus

Les PDF des interventions présentées aux Journées scientifiques de l'INSA (Institut national de santé animale) – Québec (13 et 14 mai 2008) sur le thème « Des actions concertées pour un porc en santé » sont en ligne sur le site internet : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/santeanimale/evenements/journeesscientifiquesINSA/>

Dont les visuels d'Isabelle Corrégé (IFIP) sur le fonctionnement des réseaux de surveillance porcine et le programme de surveillance des salmonelles en France.

Édition IFIP

Un dossier «Bonnes pratiques d'hygiène et de conduite d'élevage»

Mesures de prévention et d'hygiène appliquées à l'élevage pour améliorer la santé du troupeau, abaisser le niveau de contamination par les salmonelles et préserver de bonnes conditions sanitaires dans un élevage de porcs. Dossier comprenant : un dépliant sur la protection sanitaire en élevage ; un dépliant sur le nettoyage désinfection en élevage ; une fiche pratique sur les mesures d'hygiène en élevage ; un dépliant sur le logement et la conduite d'élevage.

IFIP - INAPORC - 2006 - chemise + 4 plaquettes 21 x 29,7

